

RÉSOLUTION ADOPTÉE

**LORS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-TROISIÈME RÉUNION
(EXTRAORDINAIRE)**

DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO

**TENUE PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE ENTRE
LE JEUDI 8 AOÛT 2024 À 9 H ET LE LUNDI 12 AOÛT 2024 À 12 H.**

- * 483X-CX-2295 concernant une modification au plan des effectifs pour l'année 2024-2025

- * Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.